



EDITION
2022

Syndicat mixte du
BEAUJOLAIS

**FAIRE VIVRE
ENSEMBLE
NOTRE TERRITOIRE**

www.pays-beaujolais.com



SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT

P.2

01. TERRITOIRE

P.3

02. ORGANISATION

P.4

03. FINANCES

P.5

04. ÉQUIPE

P.6

04. COMPÉTENCES

P.7

Le SCoT

P.8/9

Le Géoparc

P.10/11

La politique d'accueil

P.12/13

La Stratégie forêt bois du Beaujolais

P.14/15

LE MOT DU PRÉSIDENT

La grande activité du Syndicat mixte du Beaujolais dans la période 2021-2022 s'est intensifiée en 2022.

La révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT) a franchi une étape importante avec l'approbation des grands axes stratégiques du Projet d'Aménagement Stratégique du SCoT (PAS), fruits d'une large concertation avec les élus du Beaujolais. Véritable clé de vôûte, ce document pose les bases d'un développement maîtrisé, équilibré et exigeant du Beaujolais dans les 20 ans à venir. L'équilibre et la complémentarité des polarités urbaines et rurales, la gestion économe de l'espace, la transition écologique, l'offre d'habitat, de services et de mobilités, le maintien et le développement de notre agriculture, la qualité des espaces urbains et naturels, ainsi que des paysages, atout majeur de notre territoire, sont autant de priorités. L'élaboration du « Plan paysage des coteaux viticoles » a permis de définir en 2022 des objectifs de qualité paysagère et des actions que 16 communes volontaires se sont engagées à mettre en œuvre. Ce travail se poursuit avec l'élaboration du document d'orientations et d'objectifs (DOO) qui va préciser les règles et les conditions d'application de notre stratégie.

Pour notre Géoparc, 2022 aura également été une année importante avec le renouvellement du label Beaujolais Géoparc mondial UNESCO pour les 4 prochaines années. C'est une reconnaissance, au plus haut niveau, du travail réalisé en partenariat depuis des années par les forces vives du Beaujolais, et un encouragement à redoubler d'efforts en intégrant les objectifs de développement durable portés par l'UNESCO. Un nouveau plan d'action 2023-2026 est en préparation. Il permettra notamment de rendre les 34 géosites encore plus accessibles à l'ensemble des habitants du Beaujolais et des visiteurs à la découverte de notre territoire, de renforcer les actions pédagogiques en direction des scolaires et des jeunes, et d'associer de nouveaux partenaires.

Malgré l'impact de la crise sanitaire, notre politique d'accueil s'est intensifiée. En hausse de 45% entre 2021 et 2022, le nombre de porteurs de projets qui se sont installés dans le Beaujolais confirme le dynamisme et l'attractivité de notre territoire. Un nombre croissant de porteurs de projets sont suivis, couvrant un large champ d'activités, telles que l'agriculture, l'artisanat, les services, le tourisme, la culture, le commerce, la santé et le bien-être.

Enfin, 2022 a permis de multiplier les contacts sur le terrain et de préciser la stratégie forêt-bois du Beaujolais dans un contexte marqué par la sécheresse et les incendies qui confirme la nécessité de préserver les espaces naturels agricoles et forestiers, et d'anticiper l'adaptation du massif forestier au changement climatique. Cela fait partie des priorités du SCoT en révision et du Plan Sylvicole Territorial (PST) en préparation avec les acteurs du territoire qui sera mis en œuvre grâce à la convention « SylV/ACCTES ».

*M. Pascal Ronzière
Président 2020-2026*



01 . TERRITOIRE

Le Syndicat Mixte du Beaujolais (SMB) est un territoire assez vaste pour être stratégique et assez petit pour jouer la carte de la proximité !
Situé entre Lyon, Mâcon et Roanne, il représente la moitié nord du département du Rhône.



**4 INTER
COMMUNALITÉS**



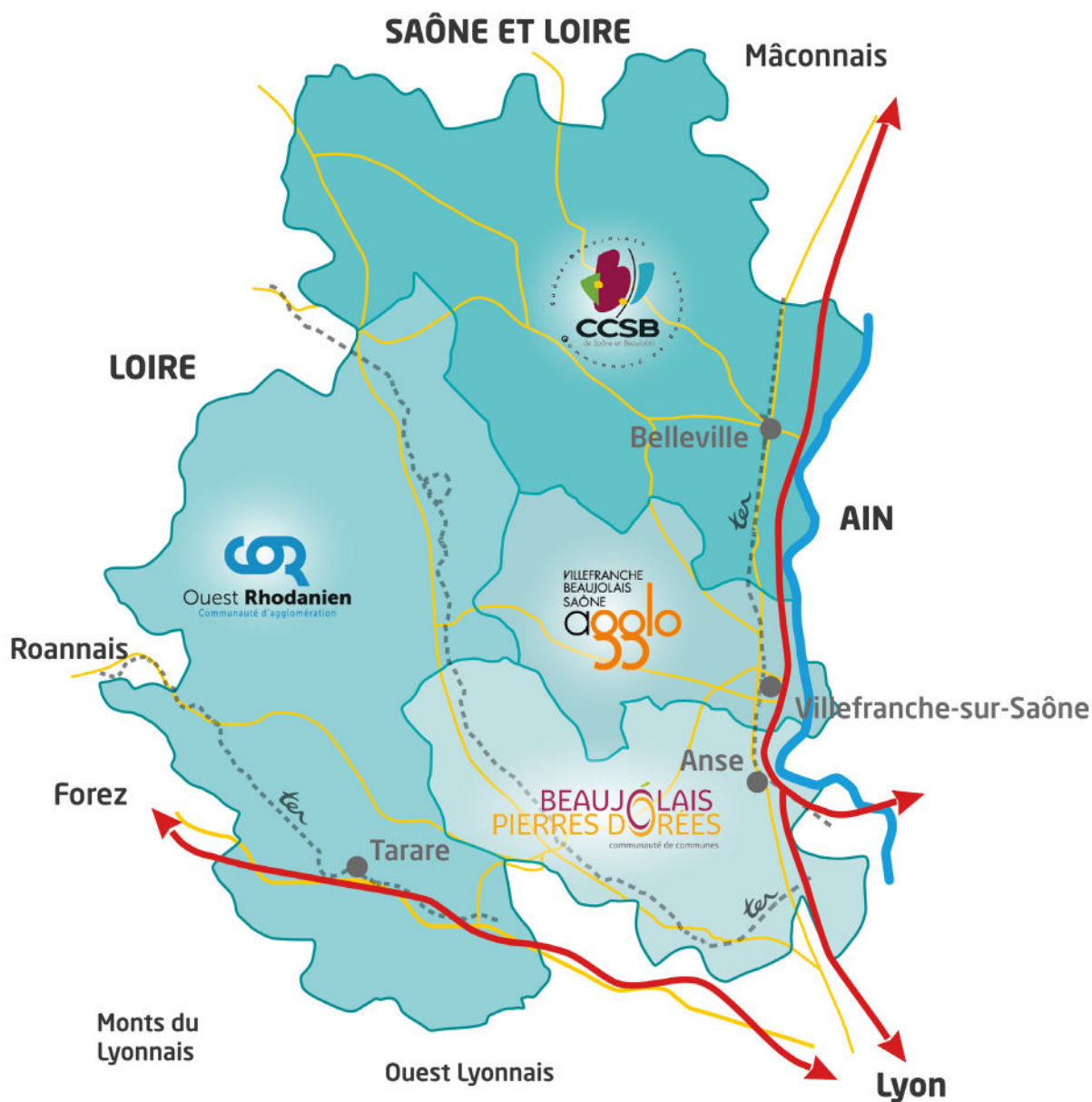
**116
COMMUNES**



**222 000
HABITANTS**



**1500
KM2**





02 . ORGANISATION

Les grandes orientations du SMB sont prises par l'organe délibérant qui élit en son sein un Comité Syndical composé de 51 membres titulaires et 16 suppléants.



Le Comité Syndical se réunit **au moins**



4X/AN

BUREAU COMITÉ SYNDICAL SMB 2020 - 2026



Président
M. Ronzière



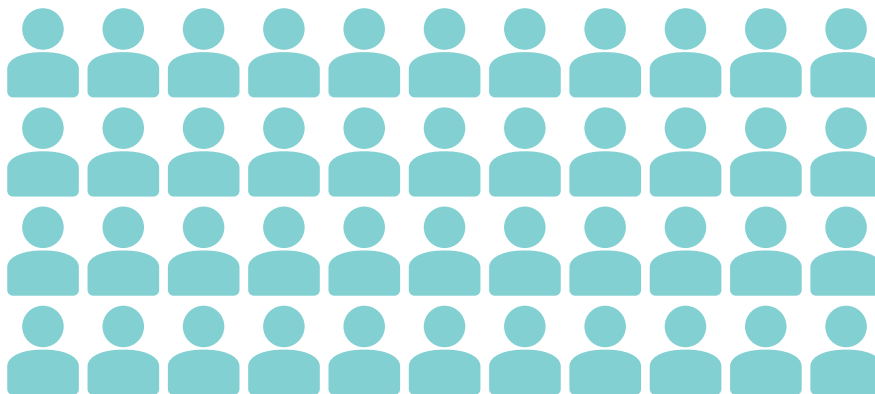
Vice -président
M. Pomeret



Vice -président
M. Ménichon



Vice -président
M. Verchère

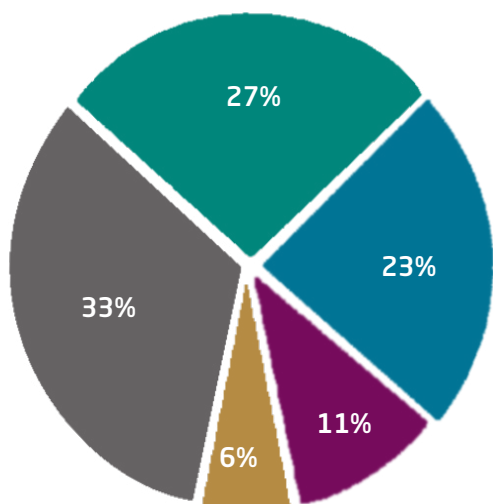


51 membres et 16 suppléants



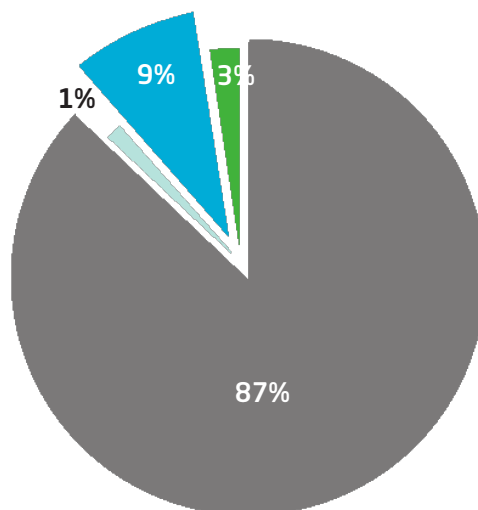
03 . FINANCES

DÉPENSES FONCTIONNEMENT



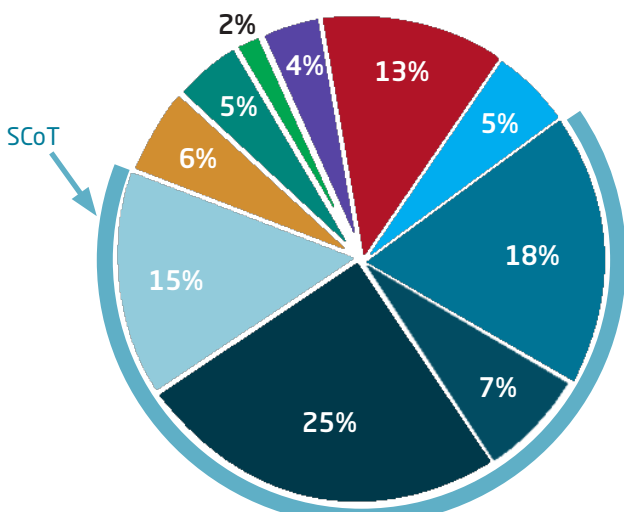
- Géoparc
- SCoT
- Serv. Administration générale
- Politique d'Accueil
- Stratégie forêt bois

RECETTES FONCTIONNEMENT



- Collectivités territoriales
- Subventions Europe
- Subventions Région
- Autres

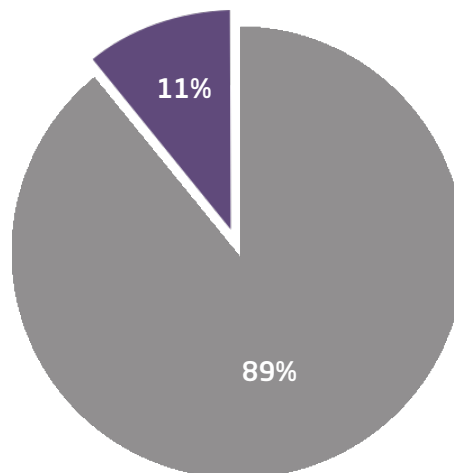
DÉPENSES INVESTISSEMENT



- Révision SCoT
- Signalétique Géoparc
- Élaboration du DAACL*
- Matériel de bureau et informatique
- Étude trajectoire ZAN
- Amortissement
- Élaboration du PAS
- Plan Paysage
- SIG
- 11° enquête CAM

*Anciennement DAC

RECETTES INVESTISSEMENT



- Amortissement
- FCTVA

Ouda MÉCHAIN
Responsable administrative et financière
 omechain@pays-beaujolais.com
 04.74.65.74.40

04 . ÉQUIPE



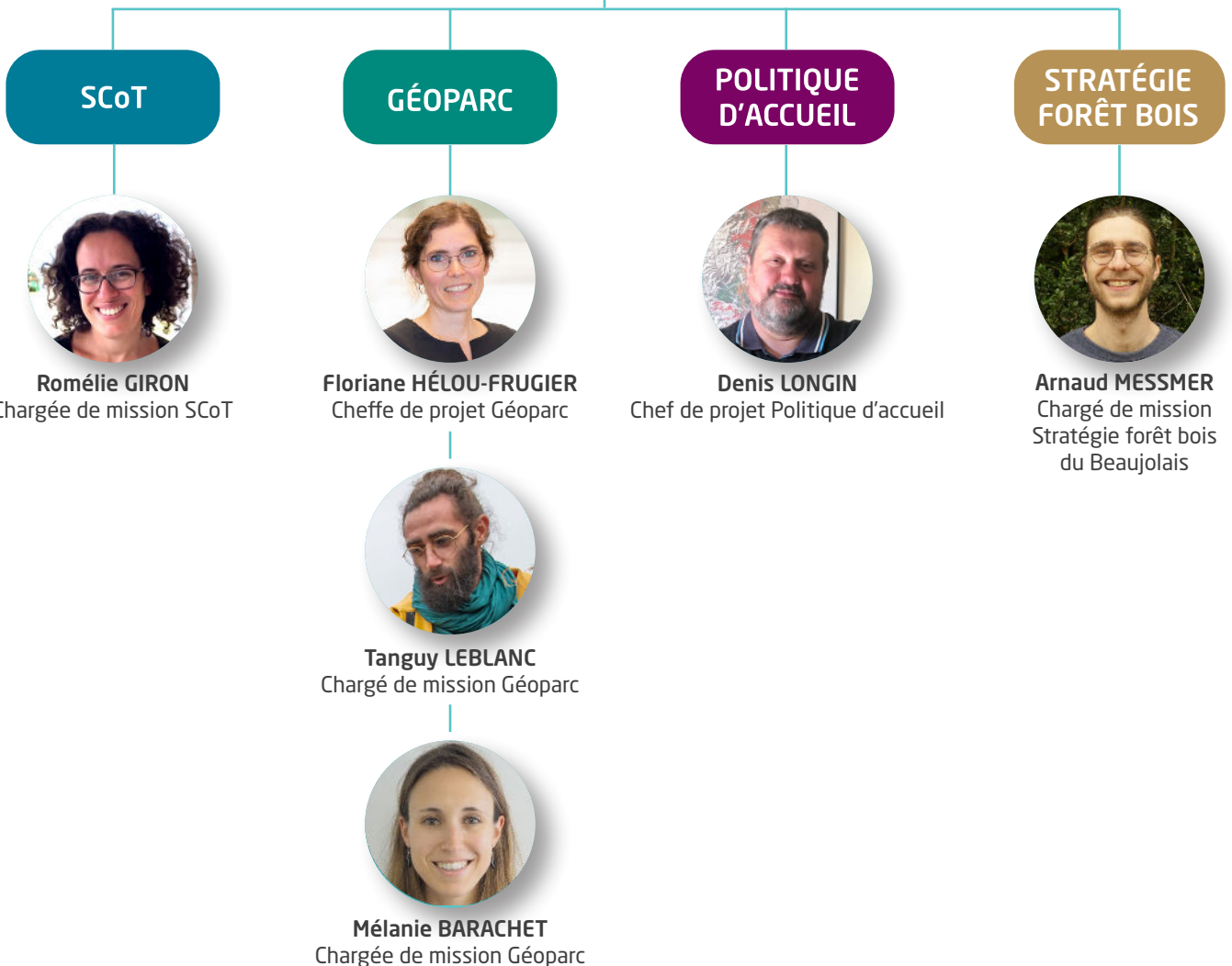
Pascal RONZIERE
Président



Bruno CHAPUT
Directeur et
chef de projet SCoT



Ouda MÉCHAIN
Responsable administrative et financière





05 . COMPÉTENCES

Le SMB, une stratégie avec des missions complémentaires !



LE SCoT

SCoT
BEAUJOLAIS

Le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** est un document de planification stratégique encadré par le code de l'urbanisme. Il rassemble les élus d'un territoire autour d'une vision partagée du développement et définit un projet politique de long terme. Sur le territoire, c'est le Syndicat Mixte du Beaujolais qui fédère l'ensemble des acteurs autour du document et qui est garant de sa mise en œuvre.

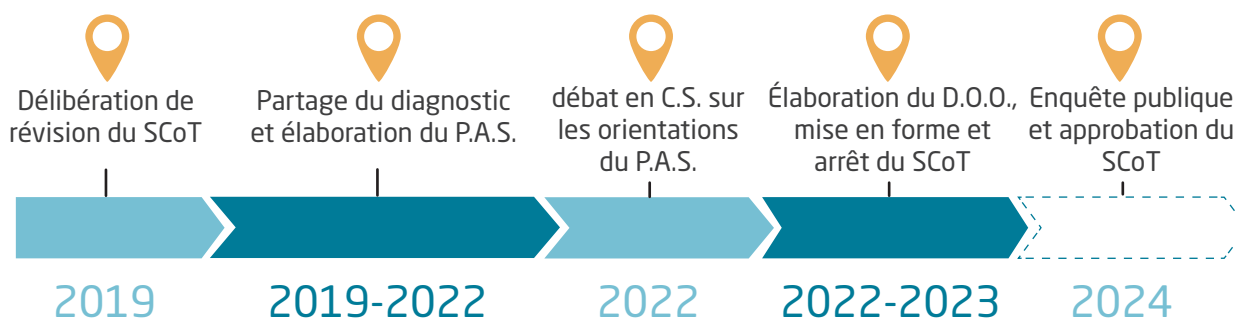
À l'échelle d'un large bassin de vie, le SCoT définit les conditions d'un développement durable dans un souci d'équilibre territorial. Il fixe les orientations d'aménagement de l'espace, notamment en matière de développement économique et commercial, de développement urbain, d'accompagnement des mobilités et de préservation de l'environnement.

En bref

CHIFFRES CLÉS 2021 - 2022



DATES CLÉS



Objectifs

- Accompagner les communes et intercommunalités dans l'élaboration de leurs documents et projets d'aménagement
- Suivre et anticiper les évolutions territoriales et législatives pour mieux intégrer les dynamiques en cours dans les stratégies locales d'aménagement
- Animer et faciliter le dialogue entre les collectivités territoriales, les partenaires institutionnels et les services de l'Etat
- Veiller à la cohérence du développement territorial et à la réalisation des objectifs du SCoT
- Mettre en œuvre le Plan Paysage du Beaujolais viticole et permettre une déclinaison des objectifs de qualité paysagère retenus sur l'ensemble du territoire, dans le SCoT en révision.

En pratique : la révision du SCoT

La révision du SCoT, prescrite en 2019, s'est poursuivie en 2021 et 2022.

En 2021, plusieurs réunions de travail thématiques sont organisées, permettant aux élus membres du COPIL SCoT de prendre connaissance et de partager les données du diagnostic territorial (constats et enjeux).

Fin 2021, le Syndicat Mixte du Beaujolais lance une large consultation destinée à tous les élus du territoire, permettant de recueillir leur perception des enjeux identifiés dans le diagnostic et d'amorcer la définition d'une stratégie de développement pour la révision du SCoT. Au total, 89 contributions ont été partagées avec les membres du COPIL SCoT.

L'année 2022 marque une étape importante de la révision du SCoT, avec l'élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique (P.A.S.). Il s'agit de la première pièce du SCoT, qui définit les intentions politiques partagées par les élus pour un développement maîtrisé, équilibré et exigeant à horizon des 20 prochaines années.

Le P.A.S. est débattu en Comité Syndical le 28 juin 2022.

Au second semestre 2022, les membres du COPIL SCoT amorcent l'élaboration de la seconde pièce du SCoT : le Document d'Orientation et d'Objectifs (D.O.O.) qui définit les prescriptions et recommandations opposables aux PLU et PLUi, permettant d'atteindre les objectifs du P.A.S.

En pratique : le Plan Paysage

Lancée en mai 2019 par le Syndicat Mixte du Beaujolais, la démarche du Plan de Paysage sur le territoire du Beaujolais viticole se poursuit en 2021 et 2022.

Suite au diagnostic paysager réalisé en 2020 :

- sur un périmètre d'étude de 61 communes,
- 4 Objectifs de Qualité Paysagère (OQP) ont été retenus,
- déclinés en un plan d'actions (12 actions définies + 4 actions transversales).

En 2022, 16 communes se sont portées volontaires pour expérimenter ce plan d'actions, avec l'organisation en fin d'année d'un atelier itinérant permettant de réunir les acteurs du Plan Paysage autour d'études de cas concrets, sur 3 sites.

La charte d'engagement du Plan Paysage devrait être signée courant 2023.

Équipe

Bruno CHAPUT

Chef de projet

bchaput@pays-beaujolais.com

04.74.65.74.43

Romélie GIRON

Chargée de mission

rgiron@pays-beaujolais.com

04.74.65.74.48

Plus d'infos



Sur le SCoT :

<https://www.pays-beaujolais.com/scot/le-scot-cest-quoi/>



Sur le Plan Paysage :

<https://www.pays-beaujolais.com/plan-paysage/>

LE GÉOPARC



Depuis la fin de l'année 2012, le Syndicat Mixte du Beaujolais a engagé une réflexion autour de la démarche Géoparc mondial UNESCO. Un Géoparc est un territoire qui présente un héritage géologique important par sa qualité scientifique, esthétique, son caractère unique et sa valeur pédagogique. La démarche Géoparc n'est pas uniquement centrée sur la géologie mais a pour objectif de préserver et valoriser tous les patrimoines (naturels, culturels, immatériels) possédant une forte connexion avec les ressources géologiques du territoire.

En bref

CHIFFRES CLÉS 2021 - 2022



+ 30
géosites
à visiter



+ 100
géo-événements
en cumulé



40
géopartenaires



1000
élèves concernés
par des
actions pédagogiques



15
micro-aventures

DATES CLÉS



Objectifs

En tant que « Géoparc mondial UNESCO », le Syndicat Mixte du Beaujolais participe activement au développement de son territoire à travers **trois nouveaux axes stratégiques** :

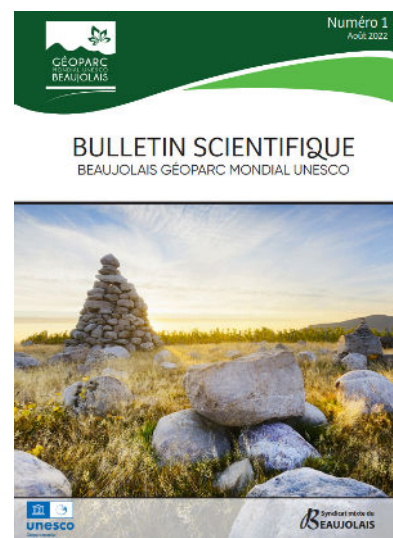
- *Révéler toute la richesse du Géoparc : aménager les géosites, sensibiliser les populations aux richesses géologiques, naturelles et patrimoniales locales, développer le géotourisme ;*
- *Mettre à profit les atouts du Géoparc pour sensibiliser au changement climatique et accompagner l'adaptation des pratiques ;*
- *Développer l'écosystème du Géoparc : partenaires, réseaux français, européen, international de géoparcs.*

En pratique

L'année 2022 a vu la parution du premier bulletin scientifique du Géoparc Beaujolais. Pas moins de 7 auteurs ont apporté leur contribution en rédigeant des articles sur les thématiques de la géologie, de l'hydrologie ou de la pédologie. Ce document a été distribué dans les bibliothèques, les universités, auprès des guides, des chercheuses & chercheurs ainsi que du comité scientifique. En 2022, la revalidation du label a permis d'étendre le périmètre du Géoparc à 5 nouvelles communes : Saint-Victor-sur-Rhins, Saint-Germain-Nuelles, L'Arbresle, Bully, Sarcey.

Quelques réalisations :

- installation de 23 panneaux d'entrée de territoire par le Conseil Départemental
- Mise en place de 3 tables de lecture du paysage à Theizé, Oingt et Lucenay
- Conception d'une exposition itinérante sur la géologie du territoire
- Mise en place de formations et de masterclasses à destination du monde viticole.



Équipe

Floriane HÉLOU-FRUGIER

Cheffe de projet

fheloufrugier@pays-beaujolais.com

04.74.65.74.41

Mélanie BARACHET

Chargée de mission tourisme

mbarachet@pays-beaujolais.com

04.74.65.74.46

Bruno ROUSSELLE

*Géologue,
réfèrent scientifique
Conservateur du musée
Espace Pierres Folles*

Tanguy LEBLANC *

*Chargé de mission
action pédagogique*

tleblanc@pays-beaujolais.com

04.74.65.74.42

* Tanguy LEBLANC sera remplacé par
Floriane MASQUELIER à compter de juin 2023

Réseau



Plus d'infos

 <https://www.geopark-beaujolais.com/>



LA POLITIQUE D'ACCUEIL



Le dispositif politique d'accueil date désormais d'une douzaine d'années. Initialement destiné à accompagner les citoyens qui souhaitent s'installer au vert en développant une activité économique, il est maintenant ouvert à tous types de porteurs de projets apportant une activité nouvelle sur le territoire.

La plupart des entrepreneurs suivis combinent un projet professionnel avec un projet de vie et sont aidés sur ces deux aspects, en particulier ceux originaires de l'extérieur du Beaujolais qui ont encore plus besoin de bien connaître le territoire ou ils souhaitent s'implanter.

2021 - 2022 en bref



+ 60 000

visiteurs sur le site internet



+ 500 000

interactions sur la page Facebook



49

projets installés



287

porteurs de projets nous ont contacté



652

réponses aux offres publiées

Objectifs

- **Attirer** des entrepreneurs, des nouvelles compétences, des nouveaux projets économiques sur le Beaujolais
- **Maintenir** les commerces et les activités de proximité dans les villes et les villages, en accompagnant leur reprise par des candidats à l'installation
- **Installer** de nouvelles activités économiques en lien avec les projets de territoire des intercommunalités et du Syndicat Mixte du Beaujolais, les enjeux de transition écologique et de développement durable : circuits courts, énergies renouvelables, services de proximité, tourisme vert...
- **Contribuer** à la dynamique de la vie locale dans les villes et les villages avec l'arrivée de nouvelles populations d'actifs.

Outils

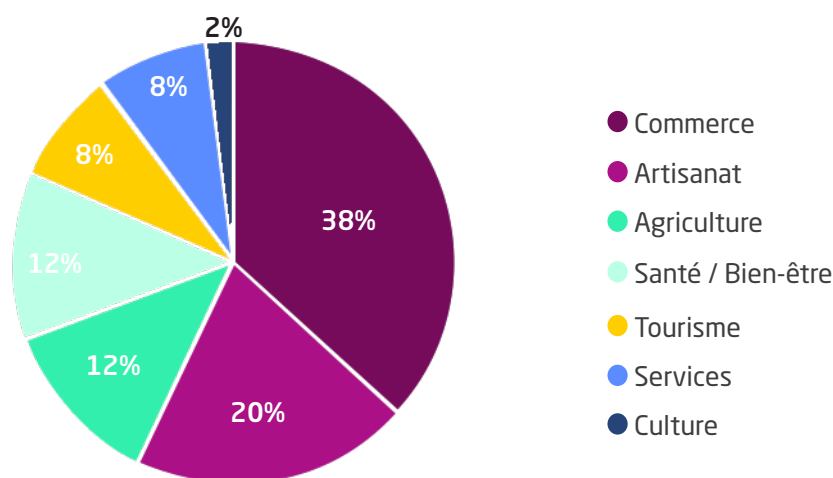
- **Un nom de marque** : Beaujolais Vers Votre Avenir
- **Un site internet** : www.beaujolais-versavenir.com
- **Une page facebook**
- **Un réseau de partenaires**

Évolutions sur les années 2021 - 2022

La politique d'accueil a connu quatre évolutions majeures dans la période :

- **L'élargissement du périmètre d'action** à l'ensemble du territoire passant ainsi de 62 communes à 116.
- La fin du co-financement par les **fonds Feder Massif Central** en octobre 2021.
- Le **financement intégral** du dispositif par les intercommunalités depuis mars 2022.
- L'évolution du système « village d'accueil » vers des **référénts communaux**

Typologie des projets installés par secteur d'activité



Un exemple d'installation

Cindy souhaite créer une boutique de vêtements de seconde main. Soucieuse de se lancer dans de bonnes conditions, elle nous a contactés pour que nous l'orientions et la conseillions. Elle a ainsi lancé « Les trésors de ma Georgette » et sillonne le Beaujolais et ses manifestations dans sa caravane réaménagée.

Contact

Denis Longin

Chef de projet

dlongin@pays-beaujolais.com

04 74 65 74 45 / 06 22 19 48 16

Partenaires financiers



LA STRATÉGIE FORÊT BOIS DU BEAUJOLAIS



La Stratégie Forêt Bois du Beaujolais est un plan d'action partagé entre les collectivités du Beaujolais et les représentants locaux de la filière forêt-bois pour concilier le développement local, durable du territoire et celui de la filière forêt-bois.

2021 - 2022 en bref



5

inter-communalités



75

partenaires



1

Animateur



2

Porteurs de projet

Objectifs

- **Gérer la forêt pour répondre aux enjeux du changement climatique**
- **Mobiliser durablement la ressource**
- **Soutenir la filière bois locale**
- **Mieux faire connaître la forêt et le bois**

Les enjeux locaux du massif

Aujourd'hui, la filière bois du Beaujolais est un secteur d'excellence reconnu au-delà du département du Rhône. Son massif figure parmi les plus beaux de France et d'Europe, pour la production de Douglas destinés à la construction. Avec plus d'1/3 du territoire recouvert de forêt et une filière bois dynamique, les enjeux sont multiples :

#Forêt :

- Adapter la sylviculture au changement climatique et poursuivre l'amélioration de la gestion forestière.
- Un massif qui doit se réinventer pour faire face au réchauffement climatique et aux attentes sociétales modernes.

#Récolte-voirie :

- Améliorer les conditions de récolte du bois (entretien et création de dessertes forestières).

#Entreprises :

- Soutenir les entreprises de la filière (installation, innovation, valorisation des savoir-faire, accompagnement des projets).

#Transition écologique - population locale :

- Développer et valoriser le bois en construction et en énergie pour la transition écologique du territoire.
- Améliorer les connaissances sur la forêt et le bois pour la population et les élus locaux.

En pratique

- *Mise en place des aides Sylv'Acctes*
- *Grande Fête de la Forêt et du Bois*
- *Animations scolaires sur la découverte de la forêt et du bois*
- *Formation à la voirie forestière*
- *Visites de chantier construction bois*



Équipe

Arnaud MESSMER

Chargé de mission forêt bois

a.messmer@fibois69.org

07.72.33.71.78

Partenaires



Plus d'infos

- 🌐 https://www.fibois69.org/infos/48_bois-du-beaujolais
- 🌐 <http://www.bois-du-beaujolais.fr>
- 📘 <https://www.facebook.com/SFBBeaujolais>



B Syndicat mixte du
BEAUJOLAIS

172 boulevard Victor Vermorel
69400 Villefranche sur Saône

Tél. 04 74 65 74 40
Fax. 04 74 65 39 91

contact@pays-beujolais.com
www.pays-beujolais.com

